

Hépin Etienne

C 54/9

Migrations d'ouvriers avant la
Révolution industrielle

Pierre LEBRUN

C 54/9

C. 54/9

Mot à fait des
"Annales du Congrès de Liège" 1968,
No. 1 de la Fédération archéologique
et historique de Belgique, tome I, p. 164-179,
in-8° Liège, 1969.

C 54/9



Tiré à part des
Annales du Congrès de Liège 1968,
40e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique,
tome I, p. 167-179, in-8°,
Liège, 1969.

QUATRIEME SECTION :

MIGRATIONS D'OUVRIERS AVANT LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

par

Etienne HELIN

Le vocable « révolution industrielle » est presque contemporain des faits : il apparaît sous la plume de statisticiens et de Briavoine en particulier, dès la décennie 1840-1850. Les historiens, eux, ont tardé à prendre conscience de réactions en chaîne qui se sont amorcées en Grande-Bretagne dès le XVIII^e siècle pour se répandre en Europe, il y a plus de cent ans déjà, et de là se propager à travers le monde entier. Spectateurs d'une mutation sans précédent, nos devanciers n'ont pu d'emblée en élaborer le récit synthétique ; ils se sont d'abord attachés aux aspects les plus explicites de la révolution : la biographie des inventeurs ou des capitaines d'industrie, l'intervention gouvernementale, les doctrines des théoriciens. Grâce à d'excellentes études, dues pour la plupart à des auteurs anglais, l'aspect technologique est à présent bien élucidé : on sait depuis quand s'utilisent les machines à vapeur et comment sont agencées les fabriques ; on ne fait qu'entrevoir encore la chronologie et la géographie de la diffusion des nouvelles mécaniques (1). De même, à la suite du vaste courant d'intérêt né en Allemagne et développé aux Etats-Unis, on aborde de l'intérieur la vie des firmes-pilotes ; il reste pourtant beaucoup à faire avant de débayer le problème crucial de leur financement. Que dire alors de l'incidence du machinisme industriel sur les rapports sociaux, le type d'instruction, l'environnement matériel ? A en juger d'après les pays qui, en plein XX^e siècle, subissent l'impact de ce même machinisme industriel, nous devons admettre qu'une culture archaïque s'effondre alors par pans entiers (2).

Si paradoxal que cela paraisse en 1968, le rôle de la main-d'œuvre ouvrière fut longtemps passé sous silence ; comme si, pour mettre en marche une usine, il suffisait d'un entrepreneur, d'un octroi princier et de capitaux ! Pareil oublié est en passe d'être réparé. Depuis 1964, M^{me} Nicole Caulier-

1. Charles SINGER, E.-J. HOLMYARD, A.-R. HALL et Trevor-I. WILLIAMS, *A History of technology*, vol. IV, *The Industrial revolution*, 48 pl. + XXXIV - 728 p. in-4°, Oxford, 1958.

Pour la région qui nous occupe : G. HANSOTTE, *L'introduction de la machine à vapeur au Pays de Liège (1720)*, dans *La Vie Wallonne* ; t. XXIV, pp. 47-55, Liège, 1950. C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, *Les premiers essais de fabrication de coke (...)*, dans *Revue du Nord*, t. L, pp. 25-34, in-8°, Lille, 1968.

Dans la mesure où elle vise à reconstituer des ensembles cohérents, l'archéologie industrielle fournit des assises rigoureuses à des recherches qui se complaisent au stade micrographique. L'ont démontré depuis longtemps des ouvrages comme ceux de Conrad MATSCHOSS et Werner LINDNER, *Technische Kulturdenkmäler*, 252 ill. + 136 pp., Berlin-Munich, s.d., et plus récemment ceux de J.-P.-M. PANNELL, *Techniques of industrial archeology*, 192 p., New York, 1967.

2. André VARAGNAC, *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, pp. 345-379, Paris, 1948. Rudolf BRAUN, *Industrialisierung und Volksleben (...)*, 288 p. Zürich, 1960.

Mathy a classé selon leurs provenances plus de 6.000 ouvriers embauchés à Seraing par les établissements Cockerill entre 1818 et 1859 : il en ressort — abstraction faite d'un foule de nuances — que la masse des travailleurs (94 à 86 %, selon les périodes) est recrutée dans un rayon inférieur à 25 kilomètres (3). M. Georges Hansotte, à son tour, vient de dresser un bilan de l'émigration ouvrière au départ de la province de Liège entre 1815 et 1824. Il y est parvenu en tirant parti de 3.416 talons de passeports accordés gratis à des armuriers, des briquetiers, des houilleurs, des fileurs et des tisserands. Pour chacune de ces catégories sont délimitées les zones de provenance (en ordre principal : les banlieues liégeoises et verviétoises) et la destination (la Rhénanie, Sedan, Paris). Les taux d'analphabétisme font ressortir des décalages statistiquement significatifs. A l'intérieur de cette masse ouvrière — que nous imaginons homogène, parce que nous la voyons loin dans le temps — la mobilité dévoile ainsi une hiérarchie des conditions et des aptitudes (4).

Les cadres de la présente recherche s'imposent donc d'eux-mêmes. Puisque nous bénéficions d'enquêtes démographiques sur la période contemporaine des premières étapes de l'industrialisation, nous nous efforcerons désormais de déterminer dans quelle mesure il y eut rupture ou continuité par rapport à la situation antérieure.

1° Ouvriers étrangers à Liège

Force est de négliger ici les deux plus gros contingents d'immigrants, à savoir :

- les nomades (vagabonds, colporteurs, réfugiés, voyageurs), ou demi-nomades (artistes, comédiens), en dépit de leur importance sociale ;
- les domestiques, en dépit de leur rôle dans une économie où l'absence des machines oblige à recourir sans cesse au travail manuel.

Cette exclusive vise à centrer l'attention sur les ouvriers *sensu stricto* dont, par ailleurs, on n'abordera ici l'étude qu'en se fondant sur les sources les plus directement quantifiables. Le recensement de treize paroisses en 1740 (5) permet de répartir 309 travailleurs adultes en huit secteurs économiques, présentés ci-dessous dans l'ordre de leur importance numérique décroissante.

3. N. CAULIER-MATHY, *La composition d'un prolétariat industriel. Le cas de l'entreprise Cockerill*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. IV, p. 218, Nancy, 1964. En Angleterre, ce problème est depuis longtemps traité dans la perspective de la croissance démographique globale ; lire J.-D. CHAMBERS, *Enclosure and labour supply in the industrial revolution*, dans *Economic history Review*, 2^e series, t. V, pp. 319-343, Londres, 1953. Quant au marché de l'emploi dans les campagnes et aux structures des populations transplantées dans les régions en voie d'industrialisation, elles ont été décrites par R. BRAUN, *op. cit.*, pp. 24-29 et 58-89.

4. G. HANSOTTE, *L'émigration ouvrière dans la province de Liège sous le régime du Royaume des Pays-Bas*, dans *Album Dr M. BUSSELS*, pp. 307-309, Hasselt, 1967.

5. E. HELIN, *La disette et le recensement de 1740*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VI, pp. 462-473, Liège, 1959.

TABLEAU I
OCCUPATION DES OUVRIERS ETRANGERS A LA VILLE EN 1740

SECTEUR DE PRODUCTION	OUVRIER(E)S	
	Nombre	%
Textile et cuir (a)	106	34
Alimentation	52	17
Métaux (b)	49	16
Bâtiment	28	9
Bois	25	8
Transports	7	2
Soins personnels (c)	3	1
Divers (d) et indéterminés (e)	39	13
Ensemble	309	100

(a) Parmi lesquels 42 cordonniers, 14 tailleurs, 12 couturières.

(b) Parmi lesquels 17 cloutiers.

(c) 1 barbier, 1 perruquier, 1 sage-femme.

(d) 3 jardiniers, 1 organiste.

(e) 31 ouvrier(e)s, 4 « artisans ».

Le primat des industries du vêtement et de la nourriture s'affirme en cette circonstance comme partout au XVIII^e siècle ; en dépit de sa précoce vocation métallurgique, Liège ne fait pas exception.

Quant aux provenances, elles peuvent d'abord se ventiler eu égard au traditionnel découpage politique.

TABLEAU II
PROVENANCE DES OUVRIERS ETRANGERS A LA VILLE EN 1740

PAYS D'ORIGINE	OUVRIERS	
	Nombre	%
Principauté de Liège	153	50
Pays-Bas autrichiens	59	19
Autres terres d'Empire (y compris Stavelot)	32	10
Royaume de France (a)	25	8
Provinces-Unies et Maastricht	18	6
Divers (b) et indéterminés (c)	22	7
Ensemble	309	100

(a) Y compris la Lorraine et Bouillon.

(b) 1 Anglais, 1 Italien.

(c) Parmi lesquels 6 viennent du diocèse de Liège.

Le protectionnisme en honneur à Bruxelles montre ici ses effets : il a freiné l'immigration au départ des provinces belges, fussent-elles mêmes voisines de Liège. Avant d'aller y résider, il fallait un permis en bonne et due forme. Un contrôle analogue est exercé à l'égard des sujets du roi de France : les chancelistes du Conseil Privé ne leur octroient le droit de bourgeoisie — indispensable pour l'exercice d'un métier — qu'avec l'accord du ministre-résident qui représente à Liège la Cour de Versailles.

L'immigration ouvrière peut s'apprécier aussi par rapport à l'ensemble de la population paroissiale (Tableau III).

TABLEAU III
CONTINGENTS D'OUVRIERS IMMIGRES EN 1740

PAROISSES	OUVRIERS ETRANGERS		
	Nombre	Pourcentage par rapport aux étrangers	Pourcentage par rapport à la population paroissiale
dans la Cité :			
Saint-André . . .	39	12	2
Sainte-Catherine . .	19	9	1,6
La Madeleine . . .	67	29	4,2
Saint-Servais . . .	9	24	0,2
dans les faubourgs :			
Saint-Christophe . .	68	24	3,1
Saint-Vincent . . .	17	33	1,0

Qu'en conclure, sinon que dans telle paroisse l'ouvrier immigré n'est encore que l'exception individuelle, tandis qu'ailleurs, il constitue déjà une minorité? La faiblesse de celle-ci — nulle part elle n'atteint le vingtième de la population — résulte du marasme des industries liégeoises au XVIII^e siècle. A l'ensemble des contingents étrangers, les ouvriers contribuent dans une proportion qui varie du dixième au tiers, selon les quartiers. C'est là un autre trait qui oppose l'immigration sous l'Ancien Régime, alimentée en Europe occidentale par de minces courants hétéroclites, à celle que nous connaissons depuis la première guerre mondiale.

2° Ouvriers liégeois à l'étranger

Sans même dresser une liste des sources d'information, il faut néanmoins souligner ici que les évaluations numériques sont actuellement hors d'atteinte de par le caractère hétéroclite de la documentation : insertions occasionnelles dans les registres paroissiaux, annonces de journaux, partages de successions, correspondances diplomatiques, etc. A peine peut-on repérer les secteurs les plus atteints par la désertion, puis la destination des ouvriers qui s'en vont.

C'est au XVII^e siècle et dans la métallurgie que l'essaimage industriel liégeois atteint son apogée. Les principaux courants vers le Luxembourg, la Rhénanie, la Suède ont été décrits par M. J. Yernaux. Au siècle suivant, notre expansion se manifeste avec moins d'éclat. Il s'agit non plus de pionniers, mais de pauvres hères qui, malgré les édits (6), s'enfuient de chez eux pour échapper au chômage et aux salaires de famine. Entretemps, les doléances au sujet de l'émigration sont devenues un lieu commun. **Le Voyageur français** — l'équivalent du Guide Michelin, pour les touristes d'il y a deux siècles — les résume toutes :

« Les Liégeois naissent en général avec la plus grande aptitude pour les arts et les sciences ; mais n'ayant devant les yeux aucun objet d'émulation et le pays n'étant pas assez vaste pour l'homme de génie, ils vont porter ailleurs les talents dont la nature les a favorisés (7). »

De fait, ce ne sont pas seulement les musiciens, les graveurs, les orfèvres qui s'expatrient mais, par petits groupes, des armuriers, des cloutiers, des tisserands, des briquetiers. Bien avant 1789, les courants d'émigration sont déjà décelables. Pour les mesurer, il faut attendre la première décennie du XIX^e siècle. Les guerres sanglantes de Napoléon rendent alors la conscription de plus en plus impopulaire ; des centaines de déserteurs se cachent. Le Ministre de l'Intérieur et ses préfets s'ingénient à colmater les fuites. Ils se font rendre compte des allées et venues des simples particuliers, ce qui n'est pas difficile à une époque où il fallait un passeport pour voyager en dehors de son département voire de son canton (8). Les mesures de surveillance ne visent pas seulement les vagabonds, quelques suspects, les ci-devant émigrés, les réfractaires et autres opposants politiques ; elles englobent l'ensemble des travailleurs et renforcent le contrôle dont sont l'objet les ouvriers, astreints depuis 1803 à l'obligation d'être porteurs d'un livret.

Quel que soit l'effet de pareilles mesures, elles nous procurent des fragments d'une statistique des migrations. Le 18 août 1806, par exemple, le maire de Liège transmet au préfet quatre relevés des 2.321 passeports délivrés par la municipalité entre le 22 septembre 1804 et le 1^{er} juillet 1806.

6. Velbruck, qui passe pour un prince bienfaisant, décrète le 17 mai 1778 la peine de mort contre les embaucheurs récidivistes et promet 50 écus aux délateurs ; **Recueil des ordonnances de la principauté de Liège**, 3^e série, t. III, p. 819, Bruxelles, 1860.

7. DELAPORTE, **Le voyageur français ou la connaissance de l'ancien et du nouveau monde** (...), t. XX, p. 373, Paris, 1775.

8. Le 4 brumaire an IV, les représentants du Peuple auprès des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse avaient maintenu en vigueur les anciens règlements sur la police des étrangers. La loi du 10 vendémiaire an IV rendit le passeport obligatoire au-delà des limites du canton ; cinq fonctionnaires différents intervenaient pour délivrer ou viser les certificats ; **ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, Fonds français, Préfecture**, 343, 344 et 346.

Les ouvriers devinrent l'objet d'une surveillance renforcée : ils devaient faire viser par le maire le livret consignait le congé reçu de leur patron. « Tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livret ainsi visé sera réputé vagabond, pourra être arrêté et puni comme tel » ; arrêté du 9 frimaire an XII, § 4, dans **Mémorial administratif du département de l'Ourthe**, t. V, p. 299.

TABLEAU IV

BENEFICIAIRES DES PASSEPORTS DELIVRES
PAR LA MUNICIPALITE DE LIEGE (23 septembre 1804 - 30 juin 1806)

Professions	Nombre (a)
1. AGRICULTURE	
Cultivateur	24
ensemble :	24
2. MINES, METALLURGIE	
Houilleur	46
Fondeur	1
Armurier	67
Coutelier	5
Cloutier, serrurier, maréchal	25
Graveur	4
Chaudronnier	14
Potier d'étain, plombier	4
Horloger, bijoutier, orfèvre	63
ensemble :	232
3. BOIS, ARTS GRAPHIQUES	
Charpentier, menuisier, tonnelier	55
Tourneur	12
Sculpteur	3
Vannier	5
Imprimeur	11
Cartier, papetier	8
ensemble :	94
4. ALIMENTATION, CHIMIE	
Meunier, boulanger, boucher	30
Distillateur	3
Savonnier	2
ensemble :	35
5. TEXTILE, CUIR	
Tisserand	58
Passementier	9
Chapelier	24
Teinturier	5
Tailleur, frippier	48
Tanneur et pelletier	1
Sellier	11
Cordonnier	51
ensemble :	207

6. BATIMENT

Architecte, maçon, tailleur de pierre	15	
Briquetier	83	
Ardoisier	2	
Peintre	10	
Verrier, miroitier, vitrier	4	
Faïencier	3	
ensemble :		117

7. COMMERCE, TRANSPORT

« Marchands et fabricants »	309	
Colporteur	75	
Charretier et batelier	47	
Portefaix	4	
Aubergiste, cabaretier	18	
ensemble :		453

8. CULTE, PROFESSIONS LIBERALES, SOINS PERSONNELS, LOISIRS

Prêtre, religieux, religieuse	42	
Avocat, avoué, homme de loi	75	
Ingénieur	5	
Géomètre	1	
Employé	66	
Musicien	30	
Maître de danse	5	
Artiste dramatique	3	
Médecin	7	
Chirurgien	17	
Apothicaire	15	
Perruquier	26	
Cocher, domestique	40	
ensemble :		332

9. SERVICES PUBLICS

Fonctionnaire	37	
Ancien militaire	27	
Instituteur	7	
ensemble :		71

10. MAL DESIGNES, SANS METIER

Sans profession	353	
Journalier	316	
Rentier	87	
ensemble :		756
10 catégories :		<u>2.321</u>

(a) nos totaux résultent de l'addition des contingents dont font état deux rapports certifiés par le maire H.-G. Bailly ; A.E.L., F. fr., Préfecture, 347.

Sans doute la nomenclature utilisée par le maire en 1806 ne répond-elle pas aux normes qui sont de rigueur chez les économistes en 1968, à commencer par ces 353 « sans profession » dont les collections de passeports apprennent par ailleurs qu'il s'agit souvent de mineurs d'âge, de femmes, de propriétaires ou de pensionnés. Sans doute aussi les détenteurs de passeports ne sont-ils pas tous voués à une expatriation définitive. Il est notoire que les briquetiers et les houilleurs, entre autres, ne s'absentent que pour une « campagne » de quelques mois en Gueldre ou en Rhénanie. L'analyse des fluctuations mensuelles montre en effet qu'entre brumaire et ventôse le nombre de départs n'atteint pas la moitié de ce qu'il est à la belle saison. En ce qui concerne les ouvriers proprement dits, on aura noté que les migrations n'entraînent pas seulement les plus qualifiés (peintres, armuriers, orfèvres) mais aussi le tout-venant des journaliers victimes d'un sous-emploi endémique.

Reste à savoir quels étaient les motifs invoqués à l'appui d'une demande de passeport et surtout quelles étaient les régions où se dirigeaient les Liégeois. Une première réponse est fournie par le préfet de l'Ourthe dans un rapport qu'il rédigea le 6 avril 1811 à la demande du ministre de l'Intérieur (9). Il se fonde sur un comptage de 12.227 passeports délivrés dans le département de 1808 à 1810. Hélas, les chiffres ont été ramenés à une imaginaire « année moyenne » de 4.075 départs, ce qui fait fi des fluctuations accidentelles ou saisonnières :

- 373 passeports sont valables pour l'étranger (Etats d'Allemagne, Hollande). La plupart ont été délivrés « pour affaires » à des marchands ; les autres (15 %) à des ouvriers ;
- 1.047 ont été délivrés à destination d'autres départements de l'Empire, pour des motifs privés ;
- 2.655 l'ont été à des ouvriers saisonniers. Il s'agit, selon les termes du préfet,
 - « 1° de briqueteurs des environs de Liège et du canton de Fléron, qui vont fabriquer des briques dans les départements environnants et surtout ceux de la Roër et de la Meuse-Inférieure ;
 - 2° de maçons des cantons de Glons, Hollogne-aux-Pierres et Fléron qui vont également travailler dans ces deux départements ;
 - 3° de charpentiers qui vont travailler dans le chantier d'Anvers ;
 - 4° de paveurs et manœuvres du canton de Hollogne-aux-Pierres qui vont travailler à la réparation des routes dans les départements de la Dyle et de la Meuse-Inférieure ;
 - 5° de marchands forains avec hottes vendant de la fayence, de la poterie de grès des fabriques et Huy et de Walhorn.

9. ARCHIVES NATIONALES A PARIS, série F²⁰ 434. Le préfet répond à une circulaire qui déclencha une vaste enquête dans les départements de l'Empire. Les résultats en ont été commentés par Georges MAUCO, *Les migrations ouvrières en France au début du XIX^e siècle*, 74 p., Paris, 1932, auquel on préférera néanmoins des analyses qui cernent mieux les réalités des économies régionales, par exemple : André DUBUC, *Immigrations ouvrières en Seine-Inférieure (...)*, dans *Annales de Normandie*, t. I, pp. 248-250, Caen, 1951 ; IDEM, *Les migrations temporaires d'ouvriers dans les départements normands*, ibidem, t. IV, pp. 167-173, 1954 ; Abel CHATELAIN, *Les migrations temporaires anciennes à Lyon*, dans *Revue de géographie de Lyon* t. XXIV, p. 38, Lyon, 1949 ; IDEM, *Ouvriers migrants temporaires en Côte d'Or*, dans *Annales de Bourgogne*, t. XXIII, pp. 268-272, Dijon, 1951 ; IDEM, *Les migrations temporaires françaises (...)*, dans *Annales de démographie historique*, 1967, pp. 24 et 26, discute on outre la validité d'une statistique fondée sur les passeports.

Tous ces ouvriers, après six ou sept mois d'absence, rentrent dans leurs foyers avec les épargnes qu'ils ont faites, et qu'on ne peut [qu']évaluer au départ de cinquante centimes par tête, à raison de 210 jours. Ainsi le montant de la somme qu'ils peuvent rapporter dans leurs foyers est de 278.775 francs.

Le nombre des individus étrangers au département de l'Ourthe, et qui sont dans l'habitude de s'y rendre pour y être employés ne se compose que de Savoyards, quelques remouleurs et vitriers ambulans, et des tisserands et fileurs des départements voisins, tel que celui de la Roër.

L'on n'emploie à l'agriculture aucun ouvrier étranger au département, il n'y a que dans la saison de la récolte du foin que des faucheurs de la partie de l'Ardenne du département se rendent dans le Limbourg autre partie du département extrêmement riche en pâturages. »

TABLEAU V

DESTINATION DES PORTEURS DE PASSEPORTS
POUR L'ETRANGER (1808-1810)

Destinations	Passeports	
	Nombre	%
Francfort, Ratisbonne, Leipzig et « autres villes de l'Allemagne » (a)	159	
Grand-Duché de Berg	36	
ensemble :	195	52
Vienne	4	1
Suisse	13	4
Hollande	156	42
Italie	1	—
Russie	4	1
Total :	373	100

(a) A l'époque, la rive gauche du Rhin est annexée à l'Empire.

On le voit, les statistiques officielles de 1808-1810 s'en tenaient à deux critères : l'occupation exercée par les migrants, qui fait ressortir la prépondérance des métiers du bâtiment (briquetiers, maçons, charpentiers) et les directions empruntées par les courants migratoires. De nos jours, bien d'autres facteurs seraient pris en considération : durée des séjours à l'étranger (du voyage d'affaires à l'assimilation définitive), motifs (zones de chômage et de hauts salaires), fluctuations cycliques, apparition de nouveaux types de déplacements... Voilà autant de variables qui étaient déjà à l'œuvre il y a deux siècles ; pour les percevoir, il faudra mettre à contribution les rapports de police et les demandes de passeports introduites par les parti-

culiers, bref des documents moins schématiques que la correspondance du préfet et du maire. Tels quels cependant, les tableaux IV et V autorisent quelques déductions.

1^o **Influence mitigée de la conjoncture politique**, en l'occurrence, celle de l'Empire napoléonien. Le blocus continental a ruiné les places maritimes, paralysé les échanges outre-mer si prometteurs pour les Liégeois à la fin de l'Ancien Régime. De proche en proche, il a plongé dans le marasme les industries travaillant pour l'exportation. De cette carence initiale dans la conquête des marchés lointains, l'Angleterre profite encore de nos jours. Quant aux guerres et aux levées de conscrits, elles ont à leur manière résorbé le chômage et donc l'errance des sans-travail, puis elles ont multiplié les contrôles policiers sans toutefois tarir ni altérer des courants traditionnels. Les échanges d'hommes et de marchandises avec les régions comprises entre la Seine et le Rhin sont de toute ancienneté ; le découpage en départements n'y a pas changé grand-chose. Depuis le XVII^e siècle et l'hégémonie commerciale des Provinces-Unies, c'est à Amsterdam et à Francfort — son relai en Allemagne centrale — que les hommes d'affaires se donnent rendez-vous. En 1810, les villes hollandaises et allemandes ont beau être ruinées et vassalisées : elles n'en sont pas pour autant désertées par leur clientèle liégeoise.

2^o **Soldes déficitaires des échanges migratoires**. Sur ce chapitre on devrait incriminer les méthodes de calcul de l'administration française : le comptage des passeports octroyés fait apparaître les départs et non les arrivées. Toutefois l'enquête de 1808-1811 s'est déroulée dans tous les départements ; les réponses sont toujours conservées à Paris et il suffit de les confronter entre elles pour repérer d'éventuelles incertitudes ou omissions. Ce n'est guère le cas en ce qui concerne le département de l'Ourthe (10). C'est à peine si le préfet de la Meuse-Inférieure signale des moissonneurs ardennais qui viennent faire la récolte aux alentours de Ruremonde, tandis que son collègue des Deux-Nèthes repère nos compatriotes parmi les 250 à 300 terrassiers que la Marine et le Génie Militaire affectent aux travaux du port d'Anvers. Pas de Liégeois parmi les 50 à 60 forgerons qu'attirent les maîtres de forges du Luxembourg (11), ni parmi les houilleurs de la Roër. Par comparaison avec la population des Forêts (actuel Luxembourg), celle de l'Ourthe apparaît, dans l'ensemble, comme relativement sédentaire. Même constatation à l'échelon des villes : Anvers, bénéficiaire de la politique des grands travaux du gouvernement français, voit affluer 850 à 1.000 terrassiers, maçons et charpentiers (12) cependant que Liège n'a plus rien d'un pôle d'attraction. De là, une certaine

3^o **stagnation démographique**. Jadis comme à présent, les villes devaient leur croissance bien davantage aux apports extérieurs qu'à un problème excédent des naissances sur les décès. Au temps où Liège était capitale d'une principauté indépendante, elle drainait à son profit l'argent (sous forme d'impôts, de dîmes, de rentes) et les hommes. La paralysie économique et la disette des années 1794-1796 ont fait des milliers de

10. M. Claude DESAMA qui a exploité les données démographiques de la série F²⁰ des A.N.P., a bien voulu examiner dans les liasses 434 et 435 les rapports des départements suivants : Meuse-Inférieure, Roër, Forêts, Escaut, Lys, Deux-Nèthes, Jemappes, Dyle. Nous tenons à l'en remercier très cordialement.

11. A.N.P., F²⁰, 435, 20 juin 1811.

12. A.N.P., F²⁰, 435, arrondissement d'Anvers, 18 novembre 1811.

victimes, provoquant une chute brutale de la population citadine. La récupération est lente, hésitante, comme c'est d'ailleurs le cas de la plupart des grandes villes de l'Empire. Au temps de Napoléon, l'expansion démographique est le fait des campagnes et des quelques bourgades industrielisées qui n'ont pas eu trop à pâtir du blocus continental.

4° **Remède aux aléas d'une économie en proie aux accidents cycliques.** Plus loin on remonte dans le passé, plus criantes sont les inégalités dans la distribution des richesses. Il n'y a pas seulement les contrastes entre les « bons pays », tels que la plantureuse Hesbaye ou l'Entre-Meuse-et-Vesdre précocement industrialisée d'une part, les landes ingrates d'Ardenne et de Campine d'autre part. Il y a surtout les cahots redoutables d'une économie encore tributaire des à-coups de la récolte céréalière et mal pourvue d'instruments de crédit ; dès lors les gains accumulés pendant les années d'abondance sont périodiquement annulés par des orises sinon par des catastrophes telles que la famine et l'épidémie. A ces secousses conjoncturelles, la migration apporte aux moins deux correctifs.

Elle éponge le trop-plein démographique des campagnes qui ne réussissent pas à s'industrialiser. Dans les villages où il n'y a ni filature ni houillère ni forge de cloutiers, les jeunes gens pauvres n'ont d'autre ressource que de tenter leur chance en ville, ordinairement comme domestiques. Que s'ouvre un débouché neuf (manufacture, chantier de travaux publics ou, hélas, levée de soldats), le problème de la main-d'œuvre sera vite résolu : à défaut de chômeurs disponibles sur place, il suffira de puiser dans l'armée de réserve qu'immobilise partout à la ronde un sous-emploi chronique chez les ruraux. Qui ne voit combien pareille situation est propice aux reconversions en chaîne qui sont l'essence même de toute industrialisation ? On a été plus lent à s'apercevoir qu'elle favorisait insidieusement les entreprises se contentant de la main-d'œuvre la moins qualifiée.

L'émigration saisonnière, quant à elle, rend complémentaires des terroirs inégalement pourvus de ressources agricoles. En Ardenne, en Flandre, en Normandie, dans le Massif central, les moissonneurs savent tirer parti des différences de climat pour louer leurs bras à plusieurs récoltes. On aura noté aussi (p. 175) que les fonctionnaires français veulent savoir ce que rapportent chez eux les ouvriers au retour d'une « campagne » à l'étranger (13). Ces sommes de 40 à 400 francs paraissent dérisoires au lecteur de 1968 qui a perdu jusqu'à la notion de ce que valait le franc-or. Le fisc, lui, savait bien que l'abondance de numéraire rend les contribuables plus dociles, surtout dans les cantons reculés où des échanges à base de troc n'ont que trop tendance à se perpétuer. La migration des salariés saisonniers contribue à intégrer le monde rural à une économie fondée sur la monnaie et orchestrée (pour ne pas dire dominée) par les marchés des grands centres urbains.

5° **Ferment de mobilité sociale,** la migration joue ce rôle dès l'Ancien Régime, c'est-à-dire à un moment où les privilèges obtenus à la naissance sont de surcroît entérinés par le Droit. Émigrer, c'est alors échapper à la médiocrité originelle et prendre un nouveau départ avec des chances in-

13. Bien avant l'enquête de 1808-1812, on s'est efforcé d'évaluer le pécule ramené par les chaudronniers auvergnats ou les colporteurs savoyards.

Au fur et à mesure que s'écoule le XIX^e siècle, les migrants se recrutent parmi les campagnards les plus déshérités. Assimiler migrant et indigent, c'est généraliser à partir d'une situation tardive.

tactes. La preuve ? Relisons les biographies des artistes qui, avant le Romantisme, vivaient proches des ouvriers et des domestiques : le peintre Defrance et le compositeur Grétry ont ramené de Rome et un complément de formation et la salutaire expérience d'un public exigeant. Cela vaut aussi pour H.-J. Delilez qui commença comme berger, devint ouvrier foulon en Italie et en Moravie, puis finit ses jours comme instituteur à Ensival (14). Cockerill et Orban, Biolley et Zurstrassen seraient-ils à l'origine de dynasties d'industriels s'ils étaient demeurés dans leur village natal ?

6° Rappelons enfin le vecteur de progrès que fut l'apprentissage nomade. Pas d'enseignement technique, pas de presse spécialisée pour diffuser les innovations, partout des secrets de fabrication jalousement gardés : dans de telles conditions, le meilleur moyen de se tenir au courant est de se rendre sur place, chez des maîtres en renom. Peintres et musiciens, chirurgiens et imprimeurs prennent en pension des apprentis dont la condition tient à la fois du disciple et du valet. On sait, par ailleurs, la place occupée par le Tour de France de la Wanderschaft, dans les métiers artisanaux. En Angleterre, le système du *tramping* est plus significatif encore puisqu'il intéresse toute une gamme de métiers parmi les plus évolués (typographes, papetiers, imprimeurs d'indiennes) et vise à assurer, outre l'apprentissage, le recrutement, l'emploi et une sorte de recyclage avant la lettre (15). Malheureusement pour nos Liégeois, ils sont demeurés en dehors des circuits organisés à l'étranger ; à peine voit-on les tondeurs qui s'embauchent à Verviers passer un contrat en bonne et due forme avec leur futur patron. Pour les autres, les pérégrinations de l'apprentissage restent une aventure individuelle avec les risques que comporte le sort d'un salarié isolé en pays étranger.

Les migrations ouvrières ont donc été propices à la révolution industrielle. Leur variété et leur ampleur montrent assez que la mobilité n'est pas le fait d'un unique secteur économique ou d'une seule région en quelque sorte spécialisée. Certes, il y eut toujours des « villes tentaculaires ». Mais c'est bien avant 1815-1840 que se dessinent les deux traits contemporains de la révolution industrielle :

- facilité de recruter dans les campagnes une main-d'œuvre peu qualifiée ;
- propension des ouvriers les plus qualifiés à s'expatrier au loin (16).

Qu'est-ce à dire sinon que la révolution industrielle trouvera à Liège une aptitude au changement déjà entrée dans les mœurs ? De même que le machinisme s'est rapidement propagé parce que, dès le XVIII^e siècle, bien des chefs d'entreprises savaient à quoi s'en tenir lorsqu'ils entendaient parler machines à vapeur, rails, coke (17). De même, nombre d'ouvriers étaient

14. La vie et les voyages d'un ouvrier foulon, éd. H. CARTON DE WIART, dans Acad. Royale de Belgique. Cl. des Lettres, Mémoires, 2^e série, t. XIII, p. 3 note 1. Bruxelles, 1921.

15. Emile COORNAERT. Les compagnonnages en France, pp. 143-144, Paris, 1966. L'article de Georg SCHANZ, Zur Geschichte der Gesellenwanderung (...), dans *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, t. XXVIII, pp. 317-338, Iena, 1877, fournit des précisions numériques sur la provenance de plus de 3406 compagnons arrivés à Constance entre 1489 et 1579. E.-J. HOBSBAWM, The *tramping* artisan, dans *Economic history review*, 2^e series, t. III, pp. 300-302, Londres, 1951 ; à replacer dans le contexte décrit par Arthur REDFORD, *Labour migration in England, 1800-1850*, pp. 22-29, 55-56, 176-187, Manchester, 1964.

16. Voir ci-dessus, notes 3 et 4.

17. Voir ci-dessus, note 1, et Aux origines du machinisme industriel. La publicité pour les machines à feu, dans Bull. de la Soc. Royale le Vieux-Liège, t. VII, pp. 211-212, Liège, 1967.

déjà déracinés, disponibles pour les transferts qu'allait impliquer une géographie économique dorénavant modelée par les contours des bassins houillers.

Pour peu que l'on tienne compte de leurs lointains antécédents, de telles mutations s'intègrent dans la chronologie à long terme qui est celle de la civilisation en Europe occidentale. Rien d'instantané, rien de comparable en tout état de cause aux bouleversements du XX^e siècle où des populations entières, arrachées au Moyen Age, se trouvent aux prises avec le dernier cri des mass media. C'est la chance de pays comme le nôtre que d'avoir pu étaler dans le temps, c'est-à-dire partager entre plusieurs générations, la gestation et les douleurs de l'enfantement d'un monde nouveau dont le coût humain — les économistes s'en soucient trop peu — a été endossé d'abord aux ouvriers.